

# ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK  
inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

Site internet : [www.ass-fondation-julie.org](http://www.ass-fondation-julie.org)

Courriel : [fondation-julie@aliceadsl.fr](mailto:fondation-julie@aliceadsl.fr)

Tél. : 06 68 50 10 38

Recommandé avec Accusé de réception

Schirmeck, le 19 avril 2015

Madame la Ministre,

Une fois de plus l'actualité nous fait réagir. Cette fois-ci elle s'appelle Chloé. Ce prénom va rejoindre la liste déjà longue des victimes de récidivistes que l'on savait dangereux. Comment ne pas être révolté ? Une fois de plus ON savait, une fois de plus ON l'a relâché, une fois de plus ON lui a permis de récidiver.

Il ne s'agit pas de faire de la politique politicienne, il ne s'agit pas du problème de la surpopulation des prisons, il ne s'agit pas de la politique de réduction des peines, il ne s'agit pas d'un problème d'immigration, il s'agit de DANGEROUSITE.

L'individu, selon les informations recueillies dans la presse, a été qualifié par un expert psychiatre d'individu avec un fort potentiel de récurrence, risque de violence non négligeable, caractère psychopathe...

A quoi sert l'expertise psychiatrique ? Avec de tels qualificatifs ne sommes-nous pas en face d'un individu dangereux ? Nous avons bien noté que les faits commis précédemment n'étaient pas de nature sexuelle mais de l'ordre de la violence.

A notre avis la création des centres de rétention et de sûreté est la solution pour garder à l'écart de notre Société des individus reconnus comme étant dangereux. Pourquoi ne pas se servir de cette solution ? Nous ne sommes pas juristes et ne pouvons pas nous prononcer sur les détails de cette sanction pénale mais l'idée générale est de garder à l'écart de notre Société ces individus identifiés comme étant dangereux et quelque soit les faits précédemment commis.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire notre courrier et restons dans l'attente d'une réponse de votre part. Nous vous avons sollicité plusieurs fois pour une entrevue et profitons de la présente pour réitérer notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Françoise SCHARSCH  
Présidente de l'Association Fondation Julie